

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 février 2009

Présents : Mesdames Hélène CASTELLS, Sylvie DALLOZ, Danièle METAIS, Nicole MONNET, Geneviève QUERTAIMONT.
Messieurs Patrick VIGNES, Jean Charles ROUMY, Francis BRIULET, Bernard CAZAUX, Pierre CASTEX, Claude DEJEAN, Yves DE GINESTET, Yves LANSAC, Marc LEON.

Procurations :

Excusées : Madame Isabelle COURBON

Hélène CASTELLS est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Ordre du jour :

Point 1 : Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 18 novembre 2008

Point 2 : Modification Budgétaire

Point 3 : Vente de lots de bois

Point 4 : Personnel communal

Point 5 : Questions diverses

Ouverture de la séance à 20 heures 30

A la demande de Monsieur le Maire, une minute de silence est observée à la mémoire du Capitaine Patrice SONZOGNI, demeurant à Laloubère, qui a perdu la vie en AFGHANISTAN, victime d'un attentat.

Après ce moment de recueillement, le Conseil Municipal ému adresse à sa femme Nathalie, à ses enfants et à tous ses proches, parents et amis, ses condoléances les plus sincères.

Point 1

- **Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 18 novembre 2008**

Monsieur le Maire soumet, comme il se doit, à l'assemblée, le compte-rendu du Conseil Municipal du 18 novembre 2008 qui a été adressé à chacun.

Après en avoir délibéré, les Membres du Conseil Municipal approuvent, à l'unanimité, le compte-rendu du Conseil Municipal du 18 novembre 2008.

Point 2

- **Modification budgétaire**

A la demande de Monsieur le Maire, Jean-Charles ROUMY présente dans le détail au Conseil Municipal un ensemble de décisions modificatives, à savoir :

Désignation des articles			
Numéro	Libellé	Recettes	Dépenses
021-00	Virement section fonctionnement	2820.00	
023	Virement à section d'investissement		2820.00
1641-00	Emprunts en euros	59500.00	
1641-00	Emprunts en EUROS		59500.00
2313-12	Construction		2410.00
2315-13	Installations, matériel et outillage		410.00
6064	Fournitures administratives		160.00
6227	Frais d'actes et contentieux		-2820.00
66111	Intérêts réglés à l'échéance		360.00
70323	Redev. d'occ. du dom. pub. communal	520.00	
TOTAL		62840.00	62840.00

Après en avoir délibéré, les Membres du Conseil Municipal votent, à l'unanimité, cette modification budgétaire.

Point 3

- Vente lots de bois.

A la demande de Monsieur le Maire, Francis BRIULET informe les Membres du Conseil Municipal, que la Commune procède, actuellement, à une campagne d'élagage de certains arbres, et qu'elle propose à la vente, des lots de bois qui seront attribués, après tirage au sort, aux personnes inscrites sur la liste de demande déposée en Mairie, étant précisé que cette information a fait l'objet d'un avis dans la presse.

Après en avoir délibéré, les Membres du Conseil Municipal décident, à l'unanimité, de fixer le prix de vente des lots de bois à 50€.

Point 4

- Personnel Communal

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de l'arrêté qui a été pris concernant la situation d'un agent communal, en l'occurrence la titularisation de Madame Annie LAHAILLE.

Le Conseil Municipal prend note.

Point 5

- Préparation Budget

Monsieur le Maire propose que dans le cadre de la préparation du Budget de la Commune, la Commission des Finances se réunisse avec la Commission des Travaux ce qui, compte tenu de l'appartenance des membres du Conseil Municipal à l'une ou à l'autre de ces Commissions, permettrait d'obtenir une réflexion, portant sur les orientations budgétaires, la plus large possible.

Les Membres du Conseil Municipal décident, à l'unanimité, de retenir cette proposition et arrêtent la date du mercredi 4 mars 2009 pour cette réunion.

- oOo -

L'ordre du jour étant épuisé,
la séance est levée à 21 h 30.

- oOo -